

## Échéancier des promotions 2023-24 et du recensement 2024-25

### *Pour les écoles spécialisées et institutions*

*Remarque :* Les termes utilisés pour désigner des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes

	Étape N°	Échéance	Opération	OISO	Écoles spéc. et institutions	Explication
<b>2022-2023</b>	1	Début juin	Les nouvelles structures sont à jour dans CLOEE2	X	X	L'OISO modifie les structures dans CLOEE2.
	2	Jusqu'au 8 juillet	Projection des élèves		X	Les écoles attribuent les élèves dans leur classe future.
<b>2023-2024</b>	3	Dès la rentrée scolaire	Les fiches cantonales de recensement (FCR) sont distribuées		X	Dans la mesure du possible, les écoles font parvenir aux représentants légaux les FCR pour correction et retour au secrétariat.
	4	Fin novembre	Délai de mise à jour des dossiers des élèves		X	Les secrétariats corrigent dans CLOEE2 les données familiales en fonction des modifications apportées sur la FCR ou des informations connues des écoles.  Les FCR sont conservées dans les écoles.